

04/03/2018
Informations Val d'Aoste Juillet 2018

Pour l'instant, il n'y a pas de lieu de défini comme camp de base mais ce sera en camping

Pour la partie Alpinisme : Il y aura une partie "formation" avec, sans doute, un guide mais ce n'est pas une obligation. Par contre, il y aura un instructeur.

Côté financier, il faudra compter autour de 200€ au maximum pour la formation.

Nous limiterons celle-ci à 8 participants. Tous les participants doivent connaître les fondamentaux de l'escalade.

Contenu de la formation :

Vers l'autonomie en Alpinisme :

UF 1 : vers l'autonomie sur la neige.

UF2 : Vers l'autonomie en Terrain de Montagne et Assurance en mouvement.

UF3 : Vers l'Autonomie en rocher en Terrain d'Aventure.

UF4 : Vers l'autonomie/ progression sur terrain glaciaire.

UF2 : Vers l'autonomie en cascade de glace.

(La totalité des Unités de Formation (UF) ne pourront être abordées)

Pour la randonnée alpine : il n'y aura pas de guide. Ce seront les encadrants du club qui officieront (ce sera le cas pour l'alpinisme "libre", les participants s'assumeront).

La proposition de séjour fonctionne sur un mode participants/encadrants et non sur l'attente d'intervenants extérieurs au club.

Ce qui veut dire que le nombre de participants sera corrélé au nombre d'encadrants (sauf si groupe autonome).

La limite d'inscription est le 31 mai.